

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 1

Artikel: La nuit aux émotions : (fin)
Autor: Loudier, Sophronyme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand lo né arrevà, faillessâi veilli la vilhie Zaline, et c'est la Zaline, la felhie à Torniquiet, que la vollarie veilli tota soletta, vo z'allâ bintout vairè porquiè. Contrè lè dix z'hâorès dâo né, la fenna à Torniquiet que sè volliâvè cutsi, crâi la Zaline qu'é-tâi vai sa mère-grand, po veni bairè n'écoualetta dè café tsaud que le lâi avâi préparâ ; et tandi que la Zaline medzivè oquîè pè la cousena, ion dâi sordâ, qu'avâi bu on coup, sè vegne reduirè. Quand l'est amont lè z'égras et que vâi dè la lumiére pè lo perte dè la saraillè, sè peinsâ que son camerâdo étai dza cutsi et que l'avâi laissi lo crâisu allumâ espret por li. L'entrè tot drâi, sè dévité dein on cárro et sè fourrè ào lhi découtè la Lizette ein faseint : « Dootou, François ?... » Ma fâi, vo peinsâ bin que lo soi-disant François ne reponde rein, et lo gaillâ que sè créyâi que pioncivè bin adrâi, ein fe bintout atant, sein peinsâ à détieindrè lo crâisu.

On momeint après, la Zaline remontè, et tot ein veilleint, le retacounâvè dâi vilhiès nippès, quand l'out on petit bruit pè lè z'égras, et quand le vâi la porta s'âovri tot balameint. C'étai lo Alexis à l'assesseu, lo bounami à la Zaline, que lâi vegnâi teni compagni. L'entrâ, reccliouse la porta, et allâ sè chetâ su onna mè à botson, découtè sa mïa, iô verivont lo dou ào lhi. Après avâi dévesâ on momeint, lo Alexis eimbrassâ la Zaline su onna djouta, et vollarie l'eimbrassi su l'autra : mâ la Zaline sè défeindâi et l'ai fasâi : « Na... Alexis !... na... na, tè dio... mâ... pao-t-on ! Se ma mère-grand allâvè... Eh ! mon Diu !... lâi a oquîè que budzè dein lo lhi... — Câise-tè, foulâ que t'és, lâi repond Alexis, est-te que lè moo revignont ?... »

— *Lè moo !* boeilâ onna voix terriblia que sailles-sâi dâo lhi...

— Eh ! te possiblio ! crâi la Zaline, ma mère-grand que revint... et coumeint le vouâitivè contrè lo lhi, lè rideaux s'écartont, et on gros vesadzo tot blianc sè montrè. Lo Alexis que vouâitivè assebin, coumeinça à grulâ, à ne pas savâi iô l'en irè, et à crâi : « La moo ! la moo ! »

Et lo sordâ (kâ ein oësseint dévezâ lè dou z'a-moeirâo, s'étai reveilli) s'apécut que l'étai cutsi découtè la morta. Ye preind poâire, et vâo sè sailli dâo lhi ; mâ ne poivè pas. La Zaline, tot épôairiâ, àovrè la porta et sè sauvè avau lè z'égras ein faseint dâi siciliâiès dè la metsance ; lo Alexis, tot bouleversâ, sè sauvè après ; lo sordâ, qu'a retrouvâ sè focès, châotè frou dâo lhi et cor tot ein pantet après Alexis, que s'épôairè adé mè ein vayeint cé fantoumo, et que boeilè ein aide. Mâ n'est pas tot : l'autre sordâ, qu'étai dein sa tsambra, sè reveillè, s'épôairè d'ourè tant dè boucan, soi dâ sa tsambra tot en tsemise et sè rebedoulè avau lè z'égras. Lo premi sordâ que lo vâi veni après li, crâi que l'est la vilhie et sè met à criâ ào séco. Torniquiet, sa fenna et tot lo resto dè la famille, reveilli par tot cé tintamare, crayont que lo diablio est pè l'hotô et châotont frou. Lo Alexis, qu'étai venu à catson, àovrè la porta d'entrâie et sè sauvè dein la tserâire ; la Zaline, que ne savâi pas cein que le savâi, cor après Alexis ; lo premi sordâ tracè après la Zaline ; l'autre sordâ tracè après lo premi ; et Torniquiet, sa fenna et ti lè z'autro, à mâiti vetus, dé-

campont lè z'ons aprés lè z'autro, que cein fasâi onna chetta dâo diablio. Lè vesins sè réveillont et s'épôairont assebin. Lè sordâ preignont lè pétâirus. Enfin quiet ! tot étai sein dessus dézo. A la fin, clliâo que sè corratâvont s'arrêtont, reindus, à mâiti moo. Sè vouâitont ti lè z'ons lè z'autro, sè démandont que lâi a ; tsersont la vilhie Lizette : min dè vilhie Lizette ; clliâo fantoumo bliancs, c'étai lè dou vortigeu ein pantet. On se remet on pou ; on returnè à l'hotô ; la mère-grand n'avâi pas remoâ d'on revire-pi ; on s'explique tot, et cein finit pè 'na forta risarda ; et po ne pas s'exposâ on autre iadzo à 'na tòla chetta, l'Alexis et la Zaline firont dou mât aprés on bet d'accordâiron ; ma ein atteindeint, vo pâodè comptâ que s'ein sont vu quie de 'na tota rude.

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

(Fin).

Brisée par tant d'émotions diverses, Adrienne éprouva le besoin de goûter un peu de repos ; son mari, au contraire, sous le coup de la scène que nous venons d'esquisser, eût passé une nuit encore sans songer au sommeil. Il prit le bras de la chère épouse rendue à son foyer, le passa sous le sien et regagna sa chambre avec elle ; un instant après, étendue sur son lit, Mme de Verchesne reposait dans une demi-somnolence. Anatole, assis dans un fauteuil, en face d'elle, ne pouvait détourner ses regards de sa femme ; parfois l'idée du doute s'emparait de nouveau de son esprit. Non, je rêve, disait-il à voix basse ; un tel bonheur n'est pas de ce monde ? Et puis ce sommeil qui revenait si promptement terrasser celle qu'il avait tenue si longtemps en sa puissance, ne présageait-il rien de fâcheux ? Oh ! l'horrible nuit : quand donc allait-elle finir !...

M. de Verchesne prit doucement la main d'Adrienne pour compter les battements du pouls : celui-ci fonctionnait régulièrement. En laissant retomber lentement cette main sur la couverture, il poussa un faible cri qu'il ne put comprimer entièrement ; il venait d'apercevoir du sang, il voyait avec horreur un doigt coupé par un instrument tranchant au dessus de la bague de perles fines et de diamants qu'il avait offerte comme présent de noces à Mlle d'Ornis.

— Oh ! mais, s'écria-t-il indigné, c'est certain, il y a eu crime, violation de sépulture avec le vol pour mobile.

Le magistrat lui aussi se réveillait.

— Oui, continua-t-il, en examinant tout tremblant l'incision faite, ces bijoux ont tenté la cupidité de quelque misérable ; un sacrilège a été commis ; mais le coupable n'a pas eu le temps de consommer son forfait, la morte a remué, parlé peut-être, et le criminel a fui ; ce fait crie vengeance !...

A huit heures du matin, M. de Verchesne, accompagné du président du tribunal, se présentait chez monsieur le maire de Neufchâteau et lui faisait sa déclaration.

Une heure après, les trois magistrats arrivaient au cimetière et gagnaient à pas précipités le caveau scellé la veille.

C'était bien tel que l'avait pensé le mari d'Adrienne : les pierres jetées ça et là sur le sol attestent d'une manière irrécusable la violation de sépulture.

Descendant dans la fosse béante et vide, moins le cercueil, un des fossyeurs ramassa le stylet dont s'était servi le misérable dans son attaque nocturne ; procès-verbal en fut dressé aussitôt.

La nouvelle de la résurrection de Mme de Verchesne, qui s'était déjà répandue dans les différents quartiers de

la ville, y causa une stupéfaction indicible. Comme la veille, dans la matinée, une foule toujours grossissante encombrat la rue et demandait à tout venant si ce bruit était vrai.

Les gens de la maison, qui sortaient ou rentraient, se trouvaient tout heureux de confirmer le fait.

Vers onze heures du matin, Mme de Verchesne se réveilla. Elle se frotta les yeux comme si elle fut sortie d'un pénible songe, mais celui-ci avait pris fin ; Adrienne était bien éveillée. Avec son retour à la vie, l'hiver semblait avoir disparu : l'ami soleil jétait sa vive et gaie lumière dans sa chambre ; les oiseaux de sa volière chantaient comme aux premières matinées du printemps ; Rosine, immobile dans un angle de l'appartement, attendait, silencieuse, que sa jeune maîtresse ouvrit les yeux pour recevoir ses ordres comme elle avait l'habitude de les donner chaque matin.

Rien n'était donc changé dans son existence, tout cela n'était qu'un mauvais rêve ; elle eût fini par le croire certainement, si la trace sanglante du stylet du bohémien n'avait tracé sur son doigt rose et délicat son empreinte ineffaçable.

Un instant après, M. de Verchesne rentra chez lui. Monter quatre à quatre les escaliers qui conduisaient à la chambre d'Adrienne fut chose vite faite ; il lui tardait de s'assurer que sa compagne chérie, sa belle Adrienne, était bien revenue au sentiment de l'existence. Il jeta une exclamation joyeuse en apercevant la jeune femme qui lui tendait les bras.

— Oh ! ma chère âme, c'est donc bien vrai, tu ne seras plus perdue pour moi, murmura-t-il ; si tu savais comme j'avais peur ; si je pouvais te dire combien je t'aime !

Et moins fort dans la joie qu'en face de la douleur, Anatole faillit tomber inanimé sous la violence de l'émotion.

Mme de Verchesne le ranima de ses caresses et de ses baisers.

Dans l'après-midi, le président du tribunal vint faire une visite à la ressuscitée : les amis et bon nombre d'habitants demandèrent également à être introduits près d'Adrienne ; celle-ci les reçut au salon et rarement on vit plus de témoignages de sympathie prodigues à plus ravissante créature.

Le jour même, une enquête fut ouverte pour découvrir les auteurs du sacrilège ; mais la vérité nous force à dire que ce fut en pure perte ; à l'heure actuelle, le criminel n'est pas connu et probablement ne le sera jamais : ce qui prouve une fois de plus, que la justice humaine, malgré ses louables efforts, sera toujours bien imparfaite ; il y a, heureusement, la justice de Dieu !

Un mot pour finir : je cite un fait de léthargie vrai, indéniable, moins la jolie ville où je le transporte ; combien en pourraît-on compter dans une année, en France seulement ?...

C'est le secret de la tombe et la tombe est muette. — Qui le saura jamais !...

SOPHRONYME LOUDIER.

Quelques amis de Lausanne ont envoyé, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Gambetta, un télégramme de sympathie à M. Jules Ferry. L'un d'eux a reçu, hier, par carte-correspondance, la réponse suivante :

Le président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères. Très touché de votre souvenir cordial et de votre attachement au Gouvernement de la République française, je vous prie d'agréer, pour vous et vos amis, mon salut fraternel.

JULES FERRY.

Recette.

Mesdames, nous cueillons à votre intention, dans le Calendrier de ménage, cette excellente manière d'apprêter les *côtelettes de mouton au fromage* : Faites tiédir du beurre dans lequel vous passerez vos côtelettes ; panez-les avec de la mie de pain et du fromage râpé ; battez deux ou trois œufs dans lesquels vous passerez vos côtelettes et les panez de nouveau avec pain et fromage ; passez-les au beurre et faites cuire jusqu'à belle couleur. Servez sur une sauce tomate.

611761 42

Calino, qui a un rhume assez opiniâtre, est allé consulter son médecin.

— Est-ce que votre père n'était pas phthisique ?

Calino le rassurant du geste :

— Non, monsieur, il était... photographe !

611761 42

Le mai échal Bugeaud, étant à Alger, passait un jour près d'une caserne. Il avise contre le portail, sur un perchoir, un magnifique perroquet qui se livrait à un monologue animé.

Le maréchal s'arrête avec admiration devant le volatile si bien dressé. Alors le perroquet, changeant de sujet, se met à entonner à plein gosier une chanson d'alors, bien populaire parmi les troupiers : « *La casquette du père Bugeaud* ».

Seulement le perroquet, avec un accent auvergnat très prononcé, chantait à sa façon :

As-tu vu

La cachequette, la cachequette,

As-tu vu

La cachequette du père Bugeaud ?

— A qui appartient ce perroquet ? demande en souriant le maréchal à un soldat qui entrat dans la caserne.

— Au caporal Bridet, mon général. Tenez, justement le voici.

— Eh ! l'ami, dit le maréchal à Bridet, tu es de Saint-Flour ?

— Pas tout à fait, mon général, mais je chuis des environs.

Le maréchal s'éloigne.

— Quel homme tout de même ! murmure le caporal resté seul. Rien qu'en me voyant, il a deviné de quel pays j'étais !

THÉATRE DE LAUSANNE

Dimanche 6 janvier 1884.

(*Admission des billets du dimanche.*)

MARCEAU ou LES ENFANTS DE LA RÉPUBLIQUE

drame en 5 actes et 8 tableaux.

Bureau à 7 heures. Rideau à 7 1/2 h.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.